

Relevé de conclusion 25/04/2007 - ADDM 49

Objet : élaboration du plan triennal de formation des enseignants

en présence de : V. Lescure, F. Rannou, M. Rochefort, M. Stip, P. Chipot, P. Guiocheau, A. Barre, D. Hérisset
excusés : G. Foussier, B. Chiron, C. Raguin, J.L. Martineau, Musique + de Tiercé

Le précédent plan triennal 2003-06 avait été construit sur les résultats d'une enquête réalisée auprès de professeurs de musique du département par la FEDEM en 2003.

Différentes thématiques ont été traitées sous forme de :

- stages de durée variable 2 à 5 jours par l'ADDM ou en lien avec le CNFPT
- temps de rencontre (notamment dans le cadre des rendez-vous pédagogiques de la Fedem ou des rencontres autour du projet d'école de l'Addm)

Le plan s'est articulé autour de thématiques telles que : préparation aux concours, voix, MAO, spectacle vivant, musiques actuelles, coordination d'école, musique et hôpital, improvisation/oralité, pédagogie...alliant formations pédagogique, artistique ou administrative

En 2005, suite aux différents regroupements de structures intercommunaux, un certain nombre d'écoles ont procédé à la rédaction de leur projet d'école sur le mode « une équipe/un projet/un territoire ». Pour favoriser leur mise en place voire leur évolution dans de bonnes conditions, il apparaît nécessaire aujourd'hui de proposer des dispositifs de formation adaptés aux attentes et besoins de chaque structure.

Il est proposé à chaque école de déterminer ses besoins et de proposer un projet de formation pour sa structure. Plusieurs écoles peuvent bien sûr s'associer autour d'un même projet. Ce dernier pourra être relié à une expérimentation (ex : mise en place d'un atelier particulier...), d'un axe du projet et selon sa nature, pourra être ouvert ou non à d'autres professeurs du département pour favoriser des réflexions croisées. L'ADDM accompagnera la ou les structures dans la recherche d'intervenant et la mise en œuvre du projet.

L'ADDM travaille déjà sur ce mode avec le Conservatoire du Choletais en lien avec le CNFPT, en 2008 va être mise en place une formation sur la musique contemporaine dans le cadre de la présence de l'ensemble TM+. Une autre devrait voir le jour à la saison suivante sur l'improvisation.

Un échange nourri entre les participants permet de dégager **un certain nombre d'idées ou questionnements** :

* Comment mobiliser les équipes dans le cadre de la rédaction du projet d'école ? Comment associer les élus ? la place des bénévoles associatifs et leur information (notamment sur Uniformation) ?

* Quelles valeurs porter, quel rôle l'école de musique peut jouer dans la formation du musicien qui navigue dans des univers musicaux très divers et à un parcours de formation non linéaire (recours à plusieurs modes de formation, dans des structures variées...)?

Selon la philosophie du projet, quels choix opérer pour amener la structure à :

- être une « école de musique » qui apporte une formation générale au musicien,
- et/ou « centre de pratiques musicales » en apportant plutôt des outils pour une pratique collective ciblée sur un type de formation/ensemble et/ou une esthétique ?

La première option suscite des interrogations quant au profil du musicien que l'on souhaite former, aujourd'hui les écoles forment principalement des interprètes, et donc aux compétences et connaissances à lui transmettre.

* Comment organiser l'enseignement au sein de sa structure en tenant compte des contraintes économiques, humaines et dans le souci constant de répondre aux attentes de publics diversifiés de son territoire... ? Quels partenariats rechercher avec d'autres structures de formation, quels réseaux de compétences territoriaux ? Quels cours/ateliers, pour quels objectifs et leur complémentarité : formation musicale ou solfège instrumental, quid de la culture musicale, quid du bain culturel de l'enfant évoluant dans un environnement musiques actuelles, place de l'invention/l'improvisation, recours à des ateliers de pratiques collectives à la place du cours de formation musicale, organisation de stages avec des intervenants spécialisés au sein d'un même atelier... ? Les langages plutôt que la prédominance du langage solfégique pour que chaque public trouve son compte... Place à l'expérimentation sur les formes et sur le découpage de la formation du musicien !

*L'importance de l'harmonisation pédagogique inter-école pour certains participants pour :

- créer un référentiel commun pour professeurs et élèves leur permettant de se situer par rapport à un niveau de fin de 1^{er} cycle de conservatoire,
- faciliter les passerelles entre écoles pour les élèves et entre école et conservatoire.

Toutefois cette harmonisation peut difficilement déterminer un modèle d'organisation unique des écoles du département, ces dernières ne défendant pas toujours les mêmes valeurs éducatives et culturelles, les mêmes objectifs et surtout ne disposant pas des mêmes moyens (financement, formation, qualification des équipes, statut, tarification...).

Evaluation formative et/ou sommative, prise en compte du projet de l'élève, diagnostic et objectifs pédagogiques partagés entre professeur, élève et famille, évolution de la posture de l'enseignant par rapport à l'élève...

* Comment replacer l'artistique au cœur des pratiques et des préoccupations de l'école (relation aux artistes professionnels, démarche de création pour les publics...) ? la relation entre les arts (notamment le rapport musique/danse), les vertus de la confrontation à un public...

* La responsabilité des écoles face aux pouvoirs publics et donc la nécessaire prise en compte des pratiques des publics (notamment dans le champ des musiques actuelles) au regard des taux élevés de financements publics. La fragilité de l'équilibre entre :

- recours à des professionnels demandant un niveau de rémunération à la hauteur de leur expérience et qualification,
- la prestation déterminée par un choix d'organisation interne (avec ou sans cours individuel, volume d'heures de cours proposé...)
- et le souci d'élargir le nombre de bénéficiaires du service.

Premiers thèmes de formation ou rencontres proposés :

- construire un projet d'école avec équipes et élus
- le financement de la formation professionnelle pour les écoles associatives (Uniformation)
- les objectifs de fin de premier cycle dans les différentes disciplines
- complémentarité entre les classes : la FM au service de l'apprentissage musical et des pratiques collectives
- mettre en place un atelier jazz

- le rapport musique/ danse
- technique vocale en musiques actuelles dans les cours pour les adolescents
- accompagner un groupe de musiques actuelles
- réflexion autour d'un atelier de pratiques collectives encadré piloté par un coordinateur recourant à des intervenants spécialisés pour traiter différentes esthétiques
- que faire avec les pianistes et les guitaristes souvent nombreux dans les écoles ?
- pratiques collectives et création artistique/improvisation, l'utilisation d'autres modes de transmission que la partition
- quelle place donner à la culture musicale pour mieux jouer une musique et développer un sens critique...

Lors de la prochaine réunion il est demandé aux participants de :

- faire des propositions de formation,
- présenter les projets d'animation qui présentent une originalité et peuvent susciter des échanges voire être ouvert à d'autres professeurs ou élèves...

Prochaine réunion : Lundi 21 mai 10h à l'ADDM 49